

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE

La gestion de l'éclairage est assurée par le régulateur de charge. Elle permet de configurer un usage réfléchi de la lumière nocturne en fonction des modes de vie : vous n'éclairez qu'au besoin et entrez dans une démarche d'éclairage responsable. Cette gestion permet aussi de dimensionner au plus juste la puissance des panneaux solaires et la capacité des batteries.

- ✓ **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**
- ✓ **AUGMENTATION DE L'AUTONOMIE**
- ✓ **SÉCURITÉ RENFORCÉE**

NOS SOLUTIONS DE GESTION DE L'ÉCLAIRAGE

DÉTECTION DE PRÉSENCE

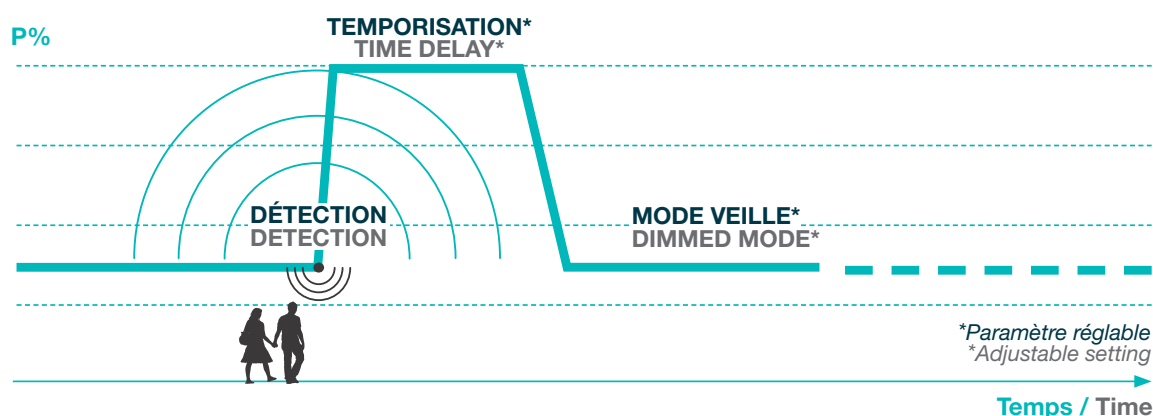
Fonctionnement : Nos détecteurs de présence utilisent la technologie infrarouge. Cette technologie consiste à analyser les mouvements et la chaleur. C'est la combinaison de ces 2 critères qui fera changer d'état le luminaire.

Un mode veille pourra être activé afin que le site reste accueillant et balisé.

Les capteurs conçus par Novéa sont parfaitement étanches (IP66) pour résister aux contraintes extérieures.

Les avantages :

- Limite la consommation d'énergie au maximum pour un éclairage « juste », adapté au besoin
- Dimensionnement réduit des panneaux solaires et des batteries
- Limitation de la pollution lumineuse
- Fonction d'éveil de l'attention, fonction sécurisante



Dimensionnement énergétique du candélabre :

Pour le dimensionnement du panneau solaire et de la batterie, nous devons estimer une consommation énergétique. Celle-ci dépend de la puissance et de la durée d'éclairage. Lors de l'étude énergétique, en mode détection de présence, il faut partir sur une hypothèse de nombre de passages et/ou un nombre d'heures où le luminaire sera en pleine puissance. Une fois cette durée déterminée, notre candélabre sera dimensionné en fonction, et nous briderons le passage à 100 % dans le cas où la durée en pleine puissance dépasse celle que nous avons estimé dans l'étude. Dans ce cas le luminaire restera en mode veille. Le but étant de respecter l'autonomie de fonctionnement du produit, et limiter la décharge de la batterie pour préserver sa durée de vie.

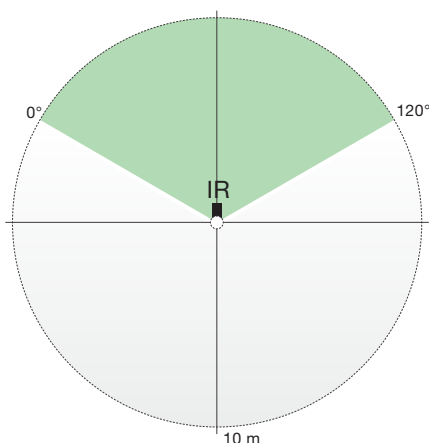
GESTION DE L'ÉCLAIRAGE

Les zones de détection :

Nous pouvons gérer 3 détecteurs de présence maximum par mât. Voici un exemple de zone de détection :

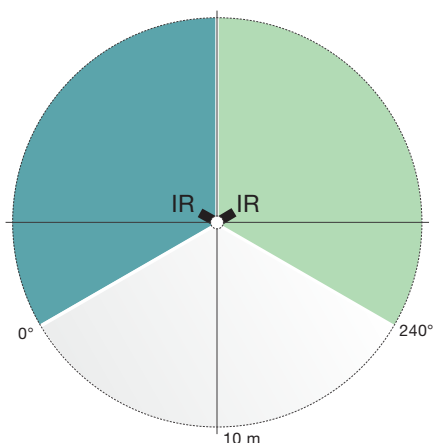
1 détecteur

Zone de détection de 120° jusqu'à 10 m.



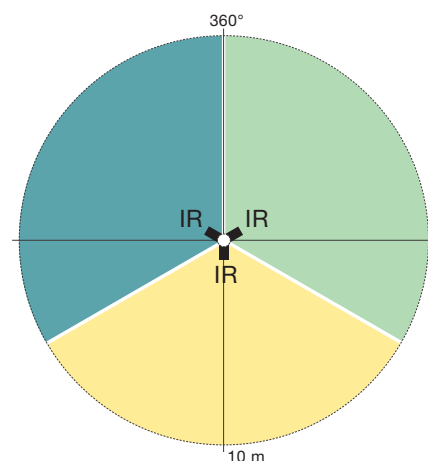
2 détecteurs

Zone de détection de 240° jusqu'à 10 m.



3 détecteurs

Zone de détection de 360° jusqu'à 10 m.



Mise en œuvre :

Hauteur d'installation maximum conseillée : 6 m

Version intégrée au luminaire

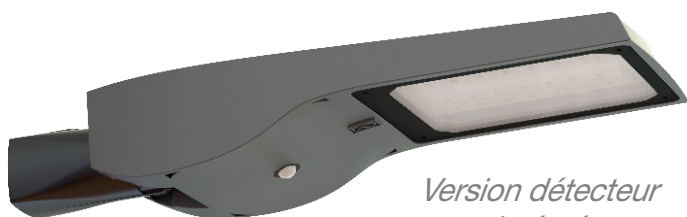
Rendu esthétique optimal : le capteur de présence devient très discret. Possibilité d'ajouter un détecteur déporté sur le mât.

Détecteur déporté (visuel sur mât)

1 à 3 détecteurs par mât. Permet de détecter une zone précise et en dehors de la zone d'éclairage.



Version détecteur déporté



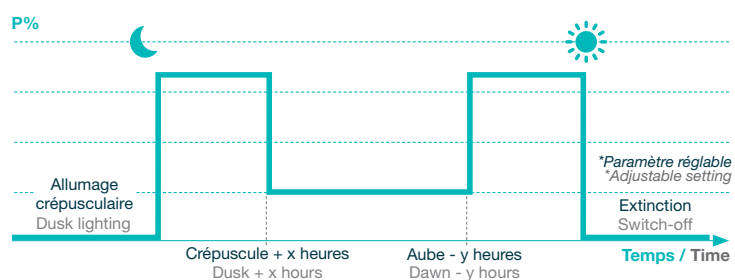
Version détecteur intégré

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE



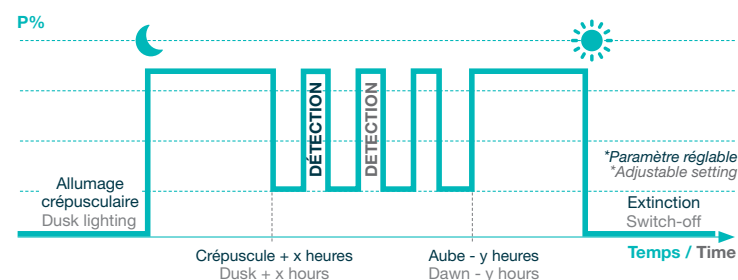
SYSTÈME DE PLAGE HORAIRE

Cette fonction permet la programmation de niveaux de luminosité associés à des plages horaires.

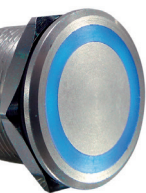


SYSTÈME DE PLAGE HORAIRE + DÉTECTION

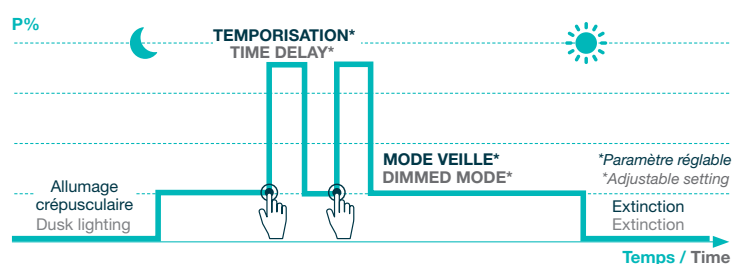
Il est possible de combiner différents systèmes de gestion.



INTERRUPTEUR PIEZOÉLECTRIQUE



Allumage instantané de la lanterne à la pression de l'interrupteur. Extinction automatique, ou mise en veille à la fin de la temporisation. Dès le crépuscule, l'anneau bleu situé autour de l'interrupteur s'allume pour baliser le luminaire et indiquer une action possible à l'utilisateur.



GESTION DE L'ÉCLAIRAGE

TÉLÉCOMMANDE

Une télécommande déportée permet d'allumer les luminaires à distance grâce à un système intégré communiquant par radiofréquence. La télécommande peut également être utilisée uniquement en cas de forçage d'un programme standard. Différentes portées sont disponibles (jusqu'à 600 m).



RADIOFRÉQUENCE

Allumage à distance : un ou plusieurs émetteurs RF envoient l'ordre d'allumage à un ou plusieurs luminaires, avec la possibilité de gérer des zones d'allumage distinctes.



MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION

Une programmation est paramétrée par défaut et modifiable grâce à une clé de reprogrammation à placer dans la carte électronique.

Cette clé permet également la collecte des données du luminaire (production d'énergie journalière, nombre de détections, état de la batterie, etc.).